

PLAN DE PREVENTION

Le plan de prévention découle des dispositions du décret n°92-158 du 20 février 1992 et des articles R. 4511-1 à R. 4513-13 du Code du Travail :

- Par ce document, les parties s'informent mutuellement de tous les éléments nécessaires à la prévention des risques professionnels liés aux interventions effectuées par une entreprise extérieure pour le compte de la collectivité,
- Les parties s'engagent à mettre en œuvre les mesures de prévention arrêtées.

NATURE DE L'OPERATION

Nature des travaux :

Lieu d'intervention :

Début des travaux :

Fin des travaux :

Effectif prévu :

Plan de prévention pour une intervention ponctuelle : Plan de prévention annuel :

Collectivité :	Entreprise Extérieure
Adresse :	Adresse :
Tel fixe :	Tel fixe :
Nom du correspondant de la collectivité :	Nom du correspondant de l'entreprise :
Fonction :	Fonction :
Tél fixe : Tél portable :	Tél fixe : Tél portable :
Mél :	Mél :
Nom du référent en santé et sécurité de la collectivité :	Nom du référent en santé et sécurité de l'entreprise :

Sous-traitant(s) de(s) l'entreprise extérieure

Nom de l'entreprise :	Date d'arrivée :
Opérations sous traitées :	Effectif prévu sur le site :
	Durée d'intervention prévue :
Nom de l'entreprise :	Date d'arrivée :
Opérations sous traitées :	Effectif prévu sur le site :
	Durée d'intervention prévue :
Nom de l'entreprise :	Date d'arrivée :
Opérations sous traitées :	Effectif prévu sur le site :
	Durée d'intervention prévue :

Inspection commune avant le début de l'opération (Art. R 4512-2 du code du travail) – Information du CHSCT

Inspection commune effectuée le :

Information au CT/CHSCT le :

Informations communiquées par l'entreprise extérieure :

Informations communiquées par la collectivité :

Lors de la visite, l'entreprise utilisatrice, d'accueil ou de coordination de chantier a indiqué et commenté :

- Les zones dangereuses désignées (ATEX, équipements de travail, station essence / gaz, risques particuliers)
- Les zones d'évolution des engins
- Les zones interdites aux personnels extérieurs à l'entreprise
- L'emplacement des locaux et des sanitaires mis à disposition ou de libre accès
- L'emplacement des matériels et moyens de lutte contre le feu, les issues de secours, le point de rassemblement
- L'emplacement des réseaux enterrés
- L'interdiction de fumer sur le site
- Autre

Entreprise(s) Extérieure(s)/ Collectivité	Participants	Fonction	Signature

Dispositions générales

- L'entreprise extérieure est tenue de se conformer aux clauses d'exécution générales remises à la commande, aux conditions générales de sécurité spécifiques à la collectivité ainsi qu'aux dispositions définies dans les documents remis lors de l'établissement du Plan de Prévention.
- Les travaux seront impérativement arrêtés sur le champ en cas de manquement aux règles d'hygiène et de sécurité :
 - Absence de protection collective ou individuelle pour des travaux en hauteur
 - Absence de justificatifs pour la conduite des équipements de travail mobiles et/ou de levage
 - Absence de permis de feu
 - Absence de mesures préventives contre les risques d'ensevelissement pour les fouilles et tranchées, les travaux ou interventions d'ordre électrique effectués sous tension
 - Absence de délimitation de la zone de travail
 - Absence de mesures préventives en cas de présence de personnel isolé
 - Etc.

Représentant de la collectivité ou son délégataire

Représentant de l'entreprise extérieure

Nom

Fonction

Date

Signature

Nom

Fonction

Date

Signature

Risques	Phases de travail concernées	Mesures de prévention	A la charge de	
			Coll.	EE
<input type="checkbox"/> Circulation / déplacement Piétons		<input type="checkbox"/> Informer le personnel du (des) risque(s) d'interférences		
		<input type="checkbox"/> Baliser la zone réservée à l'entreprise extérieure		
		<input type="checkbox"/> Signaler les locaux à risque spécifique		
		<input type="checkbox"/> Signaler les dénivellations		
		<input type="checkbox"/> Ranger et nettoyer les lieux encombrés		
		<input type="checkbox"/> Fournir un plan du site et du cheminement piéton		
		<input type="checkbox"/> Demander l'autorisation préalable auprès des services compétents si travaux sur la voie publique		
		<input type="checkbox"/> Veiller au port des EPI nécessaires si intervention sur la voie publique Autres :		
<input type="checkbox"/> Circulation d'engins		<input type="checkbox"/> Signaler la zone d'intervention		
		<input type="checkbox"/> Interdire l'accès à la zone d'évolution du (des) engin(s)		
		<input type="checkbox"/> Planifier la circulation des engins lors des plages horaires creuses		
		<input type="checkbox"/> Notifier les instructions de chantier au(x) conducteur(s)		
		<input type="checkbox"/> Respecter le plan de circulation établi		
		<input type="checkbox"/> Demande d'autorisation préalable auprès des services compétents si travaux sur la voie publique		
		<input type="checkbox"/> S'assurer que le conducteur est titulaire d'une <u>autorisation de conduite et/ ou permis en cas de conduite sur la voie publique</u>		
		<input type="checkbox"/> Faire un protocole de sécurité chargement déchargement Autres :		

Risques	Phases de travail concernées	Mesures de prévention	A la charge de	
			Coll.	EE
<input type="checkbox"/> Stockage du matériel de chantier		<input type="checkbox"/> Baliser la zone de telle façon qu'elle soit visible de jour comme de nuit		
		<input type="checkbox"/> Vérifier la conformité des équipements de travail		
		<input type="checkbox"/> Interdire l'accès à la zone		
		<input type="checkbox"/> Placer des filets de protection lorsque ceux-ci sont stockés en hauteur et surplombent une voie de circulation		
		Autres :		
<input type="checkbox"/> Manutention mécanisée		<input type="checkbox"/> Surveiller les opérations de manutentions (levage ; élingage) lorsque celles-ci s'effectuent à proximité de lignes électriques		
		<input type="checkbox"/> Contacter le concessionnaire du réseau électrique pour définir avec l'exploitant les dates, lieux, heures de début et fins des travaux et obtenir la mise hors tension, par l'exploitant, de la ligne concernée A défaut, respecter les distances de sécurité et définir avec l'exploitant les conditions d'intervention		
		<input type="checkbox"/> Respecter les périmètres de sécurité autour de l'engin		
		<input type="checkbox"/> S'assurer que le conducteur est titulaire d'une <u>autorisation de conduite</u> .		
		<input type="checkbox"/> Vérifier le contrôle périodiques des engins de levage		
		Autres :		
<input type="checkbox"/> Utilisation de machines-outils et d'outillages portatifs		<input type="checkbox"/> Veiller à la conformité des équipements de travail		
		<input type="checkbox"/> Porter les équipements de protection individuels adaptés (visière, lunettes, gants, vêtements, masque, etc.)		
		Autres :		

Risques	Phases de travail concernées	Mesures de prévention	A la charge de	
			Coll.	EE
<input type="checkbox"/> Travaux générant des nuisances sonores		<input type="checkbox"/> Porter les équipements de protection individuels adaptés (bouchons d'oreilles, casques...)		
		<input type="checkbox"/> Communiquer auprès des autres personnes présentes pour qu'elles se protègent également		
		Autres :		
<input type="checkbox"/> Emploi de produits chimiques		<input type="checkbox"/> Fournir les fiches de données de sécurité des produits utilisés		
		<input type="checkbox"/> Interdire de fumer et de manger lors des manipulations		
		<input type="checkbox"/> Les stocker selon les dispositions réglementaires		
		<input type="checkbox"/> Étudier les possibilités d'aération et de ventilation		
		<input type="checkbox"/> Porter les EPI adaptés (vêtements couvrants, gants, lunettes, masque respiratoire...)		
		Autres :		
<input type="checkbox"/> Travaux de moyenne hauteur		<input type="checkbox"/> Étudier la possibilité de travailler depuis le sol		
		<input type="checkbox"/> Baliser la zone d'intervention		
		<input type="checkbox"/> Utiliser un moyen d'élévation adapté (escabeau ; plate-forme individuelle intégrant un garde-corps) conforme aux normes en vigueur		
		Autres :		

Risques	Phases de travail concernées	Mesures de prévention	A la charge de	
			Coll.	EE
<input type="checkbox"/> Travaux de grande hauteur		<input type="checkbox"/> Choisir et mettre en œuvre des équipements de travail adaptés (échafaudage ; nacelle)		
		<input type="checkbox"/> S'assurer que le conducteur est titulaire d'une <u>autorisation de conduite pour la nacelle</u>		
		<input type="checkbox"/> Privilégier les protections collectives (garde-corps) aux protections individuelles		
		<input type="checkbox"/> Porter les EPI (harnais de sécurité, casque)		
		<input type="checkbox"/> Veiller aux vérifications périodiques des matériels et équipements		
		Autres :		
<input type="checkbox"/> Travaux en toiture		<input type="checkbox"/> Accéder en toiture par des moyens adaptés (échelle à crinoline ; échafaudage)		
		<input type="checkbox"/> Recenser les matériaux fragiles		
		<input type="checkbox"/> Dresser un plan de circulation sur le toit		
		<input type="checkbox"/> Mettre en œuvre des protections en privilégiant les mesures collectives (garde-corps ; filet ; ligne de vie ...) aux mesures individuelles		
		<input type="checkbox"/> Porter les EPI (harnais de sécurité + systèmes d'arrêt de chute)		
		<input type="checkbox"/> Veiller aux vérifications périodiques		
		Autres :		
<input type="checkbox"/> Travaux en tranchée, en fosse		<input type="checkbox"/> Baliser la zone de telle façon qu'elle soit visible de jour comme de nuit		
		<input type="checkbox"/> Faire une DICT auprès des concessionnaires (eau, gaz, électricité) et repérer sur site les réseaux divers		
		<input type="checkbox"/> Assurer la stabilité de la tranchée		
		<input type="checkbox"/> Porter les EPI		
			Autres :	

Risques	Phases de travail concernées	Mesures de prévention	A la charge de	
			Coll.	EE
☐ Travaux souterrains		<input type="checkbox"/> S'assurer de la stabilité de la galerie		
		<input type="checkbox"/> S'assurer que l'atmosphère n'y est pas viciée (gaz délétères)		
		<input type="checkbox"/> Veiller à la sécurité de l'agent en équipant l'opérateur d'une corde		
		<input type="checkbox"/> Porter les EPI		
		<input type="checkbox"/> S'assurer qu'une seconde personne reste obligatoirement en surface.		
		Autres :		
☐ Intervention à proximité des réseaux électriques		<input type="checkbox"/> Faire une DICT auprès du concessionnaire EDF et attester la mise hors tension de l'installation		
		<input type="checkbox"/> Consigner l'installation		
		<input type="checkbox"/> S'assurer que le personnel est habilité pour intervenir à proximité de réseaux électriques		
		<input type="checkbox"/> Respecter les distances réglementaires de sécurité : < à 50000 volts → 3 m ≥ à 50000 volts → 5 m		
		Autres :		
☐ Intervention d'ordre électrique (raccordement à une armoire électrique, câblage, etc.)		<input type="checkbox"/> Vérifier la compatibilité entre les puissances demandées et les puissances disponibles		
		<input type="checkbox"/> Vérifier la compatibilité des raccordements		
		<input type="checkbox"/> Installer des disjoncteurs différentiels		
		<input type="checkbox"/> S'assurer que la personne réalisant ces opérations est obligatoirement titulaire du niveau d'habilitation « <u>électricien basse tension</u> »		
		Autres :		
☐ Ambiances physiques : éclairage, froid, chaleur, ...		<input type="checkbox"/> Mettre en œuvre des moyens de protection collective et/ou des moyens de protection individuelle (vêtements adaptés, protections auditives, etc.)		
		Autres :		

Risques	Phases de travail concernées	Mesures de prévention	A la charge de	
			Coll.	EE
☐ Soudage		<input type="checkbox"/> Établir une évaluation des risques : - Opérateur, durée et lieu - Recensement des matériaux combustibles ou inflammables à proximité - Moyens de lutte incendie à proximité		
		<input type="checkbox"/> Rappeler l'interdiction de fumer		
		<input type="checkbox"/> Porter les équipements de protection individuels adaptés (visière, lunettes, masque de soudeur, tablier de cuir, gants)		
		<input type="checkbox"/> S'assurer que l'opérateur est formé aux techniques de soudage		
		<input type="checkbox"/> Réaliser <u>un permis de feu</u>		
		Autres :		
☐ Travaux exposant à l'amiante :		<input type="checkbox"/> Baliser la zone d'intervention / Isoler la zone de travail		
		<input type="checkbox"/> Recueillir les informations sur la présence potentielle d'amiante et sur la nature du matériau		
		<input type="checkbox"/> Établir un mode opératoire visant à limiter la dispersion des fibres		
		<input type="checkbox"/> Humidifier le matériau		
		<input type="checkbox"/> Prévoir un dispositif de captation des poussières		
		<input type="checkbox"/> Mettre en œuvre les moyens de protection collective et/ ou des moyens de protection individuelle (combinaison, appareil respiratoire à filtre P3)		
		<input type="checkbox"/> Évacuer les déchets selon la réglementation en vigueur (filière de traitement spécifique)		
		<input type="checkbox"/> Tenir les résultats de l'évaluation des risques à disposition		
		<input type="checkbox"/> Former à la sécurité le personnel intervenant		
		<input type="checkbox"/> Mesurer les niveaux d'empoussièrement et respecter la valeur limite		
	Autres :			

Moyens et locaux mis à disposition par la collectivité	Matériels mis à disposition par la collectivité
<input type="checkbox"/> Sanitaires <input type="checkbox"/> Vestiaires <input type="checkbox"/> Local de restauration <input type="checkbox"/> Lieu de stationnement <input type="checkbox"/> Lieu de stockage du matériel <input type="checkbox"/> Autre :	<input type="checkbox"/> Nacelle <input type="checkbox"/> Chariot automoteur <input type="checkbox"/> Transpalette électrique <input type="checkbox"/> Extincteurs <input type="checkbox"/> Autre :

Documents remis et expliqués à l'entreprise extérieure			
<input type="checkbox"/> Livret d'accueil	<table border="1"><tr><td>OUI</td><td>NON</td></tr></table>	OUI	NON
OUI	NON		
<input type="checkbox"/> Consignes à respecter sur le site de l'opération.....	<table border="1"><tr><td>OUI</td><td>NON</td></tr></table>	OUI	NON
OUI	NON		
<input type="checkbox"/> Procédure de permis de feu.....	<table border="1"><tr><td>OUI</td><td>NON</td></tr></table>	OUI	NON
OUI	NON		
<input type="checkbox"/> Règlement intérieur.....	<table border="1"><tr><td>OUI</td><td>NON</td></tr></table>	OUI	NON
OUI	NON		
<input type="checkbox"/> Plan des voies de circulation			
• Lieu de stationnement et de stockage du matériel.....	<table border="1"><tr><td>OUI</td><td>NON</td></tr></table>	OUI	NON
OUI	NON		
• Locaux sociaux.....	<table border="1"><tr><td>OUI</td><td>NON</td></tr></table>	OUI	NON
OUI	NON		
<input type="checkbox"/> Consignes générales d'incendie.....	<table border="1"><tr><td>OUI</td><td>NON</td></tr></table>	OUI	NON
OUI	NON		
<input type="checkbox"/> L'organisation des secours en cas d'urgence.....	<table border="1"><tr><td>OUI</td><td>NON</td></tr></table>	OUI	NON
OUI	NON		
<input type="checkbox"/> Autre :	<table border="1"><tr><td>OUI</td><td>NON</td></tr></table>	OUI	NON
OUI	NON		

EPI portés par le personnel de l'Entreprise Extérieure	Autorisations, habilitations et autres documents
<input type="checkbox"/> Casque <input type="checkbox"/> Chaussures de sécurité <input type="checkbox"/> Vêtements de travail adaptés <input type="checkbox"/> Gants adaptés <input type="checkbox"/> Lunettes de protection ou visière <input type="checkbox"/> Bouchons / casques anti-bruit <input type="checkbox"/> Masques de protection respiratoire adaptés <input type="checkbox"/> Harnais de sécurité contrôlés <input type="checkbox"/> Vêtements haute visibilité <input type="checkbox"/> Autre :	<input type="checkbox"/> Permis de feu <input type="checkbox"/> Coupure réseau <input type="checkbox"/> Consignation électrique <input type="checkbox"/> Fiches de Données de Sécurité des produits chimiques dangereux utilisés <input type="checkbox"/> Vérification des échafaudages <input type="checkbox"/> Attestation de formation <input type="checkbox"/> Habilitation électrique <input type="checkbox"/> Autorisation de conduite <input type="checkbox"/> Permis de conduire <input type="checkbox"/> Autres :

Liste des postes de travail relevant d'une surveillance médicale particulière			
Poste de travail	Nombre de personnes	Mesures de prévention collectives	Mesures de prévention individuelles